

01\_Pref\_Préfecture de l'Ain

01-2024-04-25-00002

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant interdiction temporaire de tout rassemblement festif à caractère musical non autorisé (free-party, rave party, teknival) et portant interdiction de circulation de tout véhicule

transportant du matériel à destination d'un rassemblement festif à caractère musical non autorisé du vendredi 26 avril 2024, 12h00 et jusqu'au lundi 29 avril 2024, 18h00 dans le département de l'Ain